

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019


Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **GC6B / GC4**
- **Code du produit:** 32220-3055-5
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur:**
Alfa Laval Lund AB
Box 74
SE-221 00 Lund
Sweden
+46 46 36 65 00
info.se@alfalaval.com
- **Service chargé des renseignements:**
Pour plus de questions sur la fiche signalétique se il vous plaît contacter vos entreprises locales Alfa Laval de vente que vous trouverez sur www.alfalaval.com ou vertu de l'article 16: Autres inforamtion, le SDS.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Self-heat. 1 H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07 GHS09
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
- **Mentions de danger**
H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 1)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des vêtements de protection / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P413 Stocker les quantités en vrac de plus de 1 kg à une température ne dépassant pas 5°C.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Contient 25 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description:

	Non-volatile amide (hydrazide)	
CAS: 112945-52-5	Amorphous silica, crystalline free, synthetic	2,5-10%

Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	50-100%
--	--	---------

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 2)

- Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
 - Rincer la bouche
 - Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Refer to section 11.1
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 - Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 - Eau pulvérisée
 - Mousse
 - Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Non applicable.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
 - Peut être dégagé en cas d'incendie:
 - Oxyde d'azote (NOx)
 - Chlorure d'hydrogène (HCl)
 - Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
 - Aldéhydes
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
 - Porter un vêtement de protection totale.
 - Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
 - Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
 - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
 - Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
 - En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
 - Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

BE

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer la vapeur.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

· **Préventions des incendies et des explosions:** La matière/le produit est auto-inflammable.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun:** Stocker à l'écart des amines

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle

Exclusivement pour utilisateurs/spécialistes avertis.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **DNEL**

25068-38-6 Epoxy resin system, Bisphenol-A and epichlorhydrin, reaction product, MW<700: Hazard via inhalation route: Long time exposure: 12.25 mg/m³; Acute/short term exposure: 12.25 mg/m³. Repeated dose toxicity. Overall assessment factor: 12. Dose descriptor starting point: NOAEC.

· **PNEC**

25068-38-6 Epoxy resin system, Bisphenol-A and epichlorhydrin, reaction product, MW<700: Aqua (freshwater): 0.006 mg/L, Assessment factor: 50, Extrapolation method: Assessment factor.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 4)

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre P2

Filtre P3

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

stratifié de polymère

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Très visqueuse

Couleur: Beige clair

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· **Point d'éclair** >107 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Peut provoquer un incendie.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 5)

· Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable. Non déterminé.
· Densité à 20 °C: · Densité relative · Densité de vapeur: · Taux d'évaporation:	1,24 g/cm ³ Non déterminé. Non applicable. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Peu soluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique à 20 °C: Cinématique:	60.000 mPas (Brookfield) Non applicable. Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Lowest storage temperature: -18°C Highest storage temperature: 4°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Sans autre indication, voir point 7.
- **10.2 Stabilité chimique**
Stable aux températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé comme recommandé.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Décomposition thermique exothermique.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Polymérisation par dégagement de chaleur.
130°C
- **10.4 Conditions à éviter**
Conserver à l'écart de la chaleur.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Pour éviter le durcissement de grandes quantités afin d'éviter une réaction prématurée (dégagement de chaleur) avec une forte chaleur et la fumée.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Réaction aux amines.
Tenir à l'écart des acides.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Gaz nitreux
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Aldéhydes
Gaz hydrochlorique (HCl)
Sans autre indication, voir point 7.

BE

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
---	--	--

Oral	NOAEL	750 mg/kg (rat) (2 generations)
Effet d'irritation de la peau	Skin corrosion/Irritation	4 (lapin) (OECD Guideline 404)
Effet d'irritation des yeux	Serious Eye Damage/Irritation	(lapin) (OECD Guideline 405)

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
---	--	--

Dermique	LD50	>1.600 mg/kg (rat)
----------	------	--------------------

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

25068-38-6 Epoxy resin system, Bisphenol-A and epichlorhydrin, reaction product, MW<700:

LD50: 13600 mg/kg, Oral Rat.

LD50: >1200 mg/kg, Dermal Rat.

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Toxicité par administration répétée

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
---	--	--

EC50	220 mg/L (Algae)
------	------------------

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 7)

· Toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

LC50 (96h)	1,75 mg/L (Fish) (OECD Guideline 203)
------------	---------------------------------------

EC50	1,1-3,6 mg/L (daphnia)
------	------------------------

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Bioaccumulation factor	<42 (No information available)
------------------------	--------------------------------

· 12.4 Mobilité dans le sol Contact your supplier for more information.

· Effets écotoxiques:
· Remarque:

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:
· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
----------	---

08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
----------	---

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
----------	--

20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
----------	--

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019


Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 8)

20 01 27* | peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN3082
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG · IATA	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)), MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA	9 Matières et objets dangereux divers. 9
	
· Classe · Étiquette	9 Matières et objets dangereux divers. 9
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA):	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS:	Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A,S-F

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 9)

· Stowage Category	A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	-
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN ≤ 700)), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
EU Regulation (EC) no.1907/2006 (REACH)
EU regulation (EC) no 1272/2008 (CLP)
EC DIRECTIVE 2008/98/EC (waste)
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Limitation de Responsabilité
Alfa Laval fournit les informations ci-dessus de bonne foi, mais ne donne aucune garantie quant à

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 10)

leur exactitude ou leur caractère exhaustif. Ce document n'est qu'un guide des risques potentiels du produit. Toutes les personnes travaillant avec / ou au contact du produit doivent être correctement informées. Les personnes entrant en contact avec le produit doivent être capables d'estimer les risques relatifs aux conditions ou aux méthodes de manutention, de stockage et d'utilisation du produit. Alfa Laval ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tous préjudices ou de tous dommages de quelque sorte qu'ils soient, résultant des informations fournies dans cette fiche technique de sécurité, ou de l'utilisation, de la manutention, du stockage du produit.

Alfa Laval ne donne aucune garantie explicite ou implicite, notamment mais non exclusivement du caractère marchand ou de la conformité à un usage précis, que ce soit au regard desdites informations ou du produit auquel l'information fait référence.

Se il vous plaît contactez votre société de vente Alfa Laval local pour d'autres questions:

Phrases importantes

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: Alfa Laval Corporate Standards & Regulatory Operations**Contact:**Argentina: alfa.consulta@alfalaval.comAustralia: australia.info@alfalaval.comAustria: info.mideurope@alfalaval.comBelgium: benelux.info@alfalaval.comBolivia: alfa.consulta@alfalaval.comBrazil: alfalaval.br@alfalaval.comBulgaria: bulgaria.info@alfalaval.comCanada: alfacan.info@alfalaval.comChile: chile.informacion@alfalaval.comChina: china.info@alfalaval.comColombia: info.colombia@alfalaval.comCroatia: hrvatska.info@alfalaval.comCzech Republic: czechrepublic.info@alfalaval.comDenmark: info.nordic.dk@alfalaval.comEgypt: alme.marketing@alfalaval.comEstonia: estonia.info@alfalaval.comFinland: info.fi@alfalaval.comFrance: environnement@alfalaval.comGermany: info.mideurope@alfalaval.comGreece: greece.info@alfalaval.comHungary: info.hu@alfalaval.comIndia: india.info@alfalaval.comIndonesia: alfalindo@alfalaval.comIsrael: israel.info@alfalaval.comItaly: alfalaval.italia@alfalaval.comLatvia: latvia.info@alfalaval.comLithuania: lithuania.info@alfalaval.comMalaysia: malaysia.info@alfalaval.comMexico: mexico.info@alfalaval.comThe Netherlands: benelux.info@alfalaval.comNew Zealand: newzealand.info@alfalaval.comNorway: info.no@alfalaval.comPeru: ventas.peru@alfalaval.comPhilippines: philippines.info@alfalaval.comPoland: poland.info@alfalaval.com

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.10.2019

Numéro de version 13

Révision: 10.10.2019

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 11)

Portugal: portugal.info@alfalaval.com
Qatar: alme.marketing@alfalaval.com
Romania: romania.info@alfalaval.com
Russia: moscow.response@alfalaval.com
Singapore: al.singapore@alfalaval.com
Slovak Republic: slovakia.info@alfalaval.com
Slovenia: slovenija.info@alfalaval.com
South Africa: info.sa@alfalaval.com
Spain: info.spain@alfalaval.com
Sweden: info.se@alfalaval.com
Switzerland: info.mideurope@alfalaval.com
Taiwan: taiwan.info@alfalaval.com
Thailand: thailand.info@alfalaval.com
Turkey: turkey@alfalaval.com
Ukraine: ukraine.info@alfalaval.com
United Arab Emirates: alme.marketing@alfalaval.com
United Kingdom: general.uk@alfalaval.com
United States: customerservice.usa@alfalaval.com
Venezuela: venezuela.info@alfalaval.com
Vietnam: vietnam.info@alfalaval.com

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Self-heat. 1: Substances et mélanges auto-échauffants – Catégorie 1
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2